

**279** P  NP  **DM72**

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

À l'attention de Madame Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Télécopieur: 418-643-9474

Mémoire  
présenté au Bape  
en date du 22 mars 2011  
dans le cadre du projet éolien de la municipalité de St-Valentin

Présenté par M.Jean Landry  
Résident de St-Valentin depuis 56 ans  
Producteur agricole  
Propriétaire de la ferme familiale depuis 30 ans à St-Valentin

À la vue de toutes ces inquiétudes entourant le projet éolien de St-Valentin, je me donne le droit et le devoir de donner mon opinion pour les raisons suivantes:

Premièrement, cette forme d'énergie est considérablement nouvelle au Québec et tout changement dans une société est difficile à mettre de l'avant.

Si on regarde un peu à l'extérieur du Québec, il y a des décennies que cette forme d'énergie existe.

Avec une proximité moyenne de mille mètres et un minimum de 750 mètres des résidences, cette norme est des plus sévère à ce jour.

Je suis propriétaire de la ferme familiale depuis 30 ans. Je suis très respectueux pour l'environnement, je cultive ma terre avec passion et je réussis bien à vivre de celle-ci.

J'ai planté au delà de 4,000 arbres et arbustes, conscient de leur importance. J'ai changé ma façon de cultiver ma terre, délaissant le labour pour le semi-direct. Conséquence: zero érosion par le vent et la pluie, donc pollution diffuse au minimum.

J'ai réduit mon apport d'engrais de 25%, et j'en suis venu à un rendement égal ou supérieur à ce que j'avais auparavant.

Je consomme 75% moins de carburant pour mes travaux de ferme puisque mon parc de machinerie est de moitié moins imposant.

Alors si vous me dites que c'est pour l'argent que j'ai signé une entente pour avoir des éoliennes sur ma terre, j'aimerais vous dire ceci:

L'énergie éolienne est une raison de plus qui s'ajoute dans mon élan à respecter l'environnement depuis 30 ans. Après leur mise en service, ce sera une énergie propre et efficace, sans danger majeur suite à une catastrophe comme celle que vit le Japon actuellement avec le nucléaire. Aussi, ce sera peut-être une bonne raison pour fermer celle de Gentilly 2 ??

De plus, en vendant l'électricité de l'autre côté de la frontière, on empêche la construction de centrale au charbon ou au nucléaire. C'est un geste collectif au niveau de la planète entière, car la pollution ça voyage beaucoup.

Les chemins d'accès sur ma terre, pour l'entretien des éoliennes, seront à 75% sur des chemins déjà existants et la terre enlevée durant la construction servira à remplir certains bas-fond actuellement non-cultivables. Alors ma perte de terrain cultivable sera minime.

En conclusion, je trouve ça abérant toutes les peurs qui sont véhiculées par certaines personnes autour de ce projet. Un geste individuel est souvent motivé par un certain confort individuel, alors qu'un geste à conséquence planétaire est rendu indispensable pour tous, pour une planète en détresse.

Alors je serai très fier de léguer dans le futur ma terre à mes enfants et je crois qu'eux aussi seront fiers des gestes que j'ai posés pour l'environnement.

Merci de m'avoir donné la chance de m'exprimer.